



Médecins Action Santé Migrant-e-s

Adresse de contact :

Dr Jean Bauer

Chemin de la Croix

1052 Le Mont

Email : Jean_bauer@bluewin.ch

Madame Rébecca Ruiz

Avenue des Casernes 2

1014 Lausanne

Monsieur Philippe Leuba

Rue Caroline 11

1014 Lausanne

Le Mont, le 4 février 2021

<Rapatriement sous contrainte, vol spécial du 27 janvier 2021>

Madame la Conseillère d'État, Monsieur le Conseiller d'État,

Cette lettre vous est adressée en raison de la récente décision de renvoi de force de 5 réfugiés éthiopiens dont au moins un qui relève de vos compétences, M. Solomon Arkassy. Ces requérants ont été renvoyés dans un pays en guerre où des conflits interethniques font craindre sinon pour leur vie du moins pour leur liberté et leur santé mentale.

Nous sommes un groupe de médecins, Médecins Action Santé Migrant-e-s, (MASM), <http://www.masm.ch>, fortement concernés et consternés par cette décision et avons quelques questions relatives au respect du droit à la santé de tout être humain et de fait de tout migrant-e en particulier quand une situation précaire voir dangereuse peut y porter préjudice.

Pouvez-vous nous assurer que toutes les conditions médicales sur l'état de santé du requérant (physiques et mentales) ont été correctement évaluées par des médecins indépendants avant de prendre la décision de renvoi ?

Les informations en notre possession semblent plutôt évoquer le contraire.

La prise de position du Comité Central d'Éthique de l'ASSM (Association Suisse des Sciences Médicales) est très claire sur les conditions applicables en cas de renvoi de requérants (cf document ci-dessous)ⁱ

.....
Médecin Action Santé Migrant-e-s MASM

www.masm.ch • info@masm.ch

Nous sommes très inquiets des conséquences que de tels renvois peuvent avoir sur la santé mentale des personnes rapatriées, mais également chez les requérants d'asile en Suisse et mesurons l'impact que cela peut avoir sur le système sanitaire.

Avez-vous conscience que le durcissement de la politique d'accueil et en particulier les expulsions contribuent à accroître le mal-être des requérants d'asile qui craignent d'être renvoyés à leur tour ? La santé de ces personnes ne peut que se détériorer, avec le risque de surcharger un système sanitaire déjà sur-sollicité pour la gestion de la COVID-19.

Certain-e-s requérant-e-s d'asile sont soumis à une grande précarité par leur statut administratif ou leur absence de statut et un parcours migratoire souvent parsemé de difficultés. A ceci se rajoute le contexte actuel de la COVID-19 qui provoque un grand stress dans la population en général, et par voie de conséquence auprès des personnes issues de l'asile et retenues dans des centres où l'application des règles d'hygiène et de distanciation ne peuvent être respectées.

Nous vous remercions de votre attention et espérons une réponse de votre part aux différents points évoqués ci-dessus.

Veuillez croire, Madame la Conseillère d'État, Monsieur le Conseiller d'État, à l'assurance de notre considération.

Drs J. Bauer, C. Bertoncini, B. Borel, H. Burkhalter, P. Corbaz, N. De Coulon, M. Gehri, C. Heiniger, Y. Heller, L. Lob, J.-C. Métraux, A. Miauton, K. Morisod, J. Pralong, O. Raccaud, M. Rais, S. C. Renteria et P. Schneider



Copies: Dr Karim Boubaker, médecin cantonal, Avenue des Casernes 2 - 1014 Lausanne
Dr Ahmed Berzig, médecin cantonal adjoint pour les populations vulnérables, Avenue des Casernes 2 - 1014 Lausanne

ⁱ Rapatriements sous contrainte: aspects médicaux. Prise de position de la Commission Centrale d'Éthique. 2002 et 2012 <https://www.samw.ch/fr/Ethique/Apercu-des-themes/Exercice-de-la-medecine-penitentiaire/Rapatriement-sous-contrainte.html>

